

Coupe de la Loire #1

7 juin 2026





Saint-Marcellin
en-Forez



**COUPE #1
DE LA
LOIRE
2026**

**DIMANCHE
7 JUIN 2026
DÉBUT DES ESSAIS 10H**

**ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE & RESTAURATION
SUR PLACE**

Le BMX MARCELLINOIS
et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le
DIMANCHE 7 JUIN pour la 1^{ère} manche de la
COUPE DE LA LOIRE.

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente
journée.

RÈGLEMENTATION

La Coupe de la Loire est inscrite au calendrier officiel et se déroulera conformément à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Le maillot du club est obligatoire dès le début de la compétition. Le maillot de champion de département est accepté.

Des catégories novices sont mises en place pour les pilotes débutants en U11, U13 et U15. Elles sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence depuis moins de deux ans, qui peuvent évoluer dans cette catégorie.

Coupes de la Loire – Sélection aux Coupes régionales : Les 6 manches des Coupes de la Loire constituent le support de sélection aux Coupes régionales.

Pour être éligible, chaque concurrent doit :

- Avoir participé à au moins 3 des 6 courses prévues ;
- Se classer parmi les 80 % meilleurs pilotes du classement général.

DÉROULEMENT

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches réparties sur l'année.

2 finales seront réalisées Finale A et B.



PROCÉDURE D'ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être effectués par les clubs via l'espace club du comité Auvergne-Rhône-Alpes, conformément à la procédure habituelle.

La clôture des engagements est fixée au **LUNDI 1^{ER} JUIN à 12H.**

Les inscriptions complémentaires de pilotes seront acceptées jusqu'au **JEUDI 4 JUIN à 15H.**

Le non-respect des délais d'engagement fixés par le règlement de l'épreuve entraînera une pénalité. Les pilotes ne pourront être inscrits que par leur club, et le montant des droits d'engagement sera majoré de 5 euros.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après la date de clôture indiquée.

Le montant des engagements est fixé à **11€** pour toutes les catégories.



Le timing de course sera établi par le Président de Jury.
Il devra suivre autant que possible le timing prévisionnel.



PODIUM PROTOCOLAIRE

Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club obligatoire. Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire. Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionné par le Président de jury par une disqualification (Article 6.9.005 du règlement).

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Le club organisateur récompensera tous les pilotes finalistes A et B.

Un podium sera organisé après chaque manche pour les finales A.

Les finales B recevront leurs récompenses directement à la ligne d'arrivée.

A partir de la 2^e manche, un classement des pilotes et un classement des clubs sera établi et mis à jour après chaque course.

Le classement des clubs est réalisé sur les 5 meilleurs pilotes de chaque catégorie.

À l'issue de toutes les manches, un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant participé à toutes les compétitions de la Loire.

Le classement général prendra en compte cette bonification.

Le classement final sera établi pour 19 catégories distinctes. Les pilotes féminines 15 et plus seront classées séparément :

U15-U17- 17 ans et +

En cas d'égalité dans le classement final des pilotes ou des clubs, les résultats de la dernière manche serviront de départage.



ARBITRES

Chaque club devra proposer trois (3) arbitres au responsable de l'arbitrage de la Loire.

Les arbitres désignés devront être disponibles dès les essais et opérationnels pendant toute la durée de la compétition.

Chaque arbitre rapportera 10 points de bonus au classement de son club.

Ces points de bonus seront intégrés au classement général des clubs.

CATÉGORIES DES PILOTES

Catégories filles – dame → U7 / U9 / U11 / U13 / U15 et plus*

Catégories garçons novices → U 11 / U 13 / U 15

Catégories garçons → U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17

Catégories hommes 20 ou 24 pouces → homme 17-29 ans / homme 30 ans et plus

Catégories cruiser dame → 17 ans et plus

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.



*Pour les filles U15 et plus, il n'y aura pas de classement séparé à chaque course, mais un classement général sera établi à l'issue de la Coupe. (U15-U17 et U19 et plus Dame).

INFOS GRAND PUBLIC

STATIONNEMENT

Des parkings sont situés à proximité de la piste et accessibles en suivant le fléchage. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations sur le parking ou la piste.

TENTES CLUB

Les tentes de club sont autorisées autour de la piste. 2 tentes maximum par club.

RESTAURATION

Un service restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club tout au long de la journée. Nous ferons le maximum pour vous satisfaire.

Caisse centrale avec paiement par carte bleue.

SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès le début des essais.

L'entrée est gratuite pour tous.



Piste BMX Marcellinois

Chemin des Allins – 42680 Saint-Marcellin-en-Forez

➤ **En venant de Saint-Étienne**

Emprunter l'autoroute A72 direction Clermont-Ferrand, puis prendre la sortie n°9b – Montbrison / Saint-Just-Saint-Rambert. Au rond-point suivre la direction Saint-Marcellin-en-Forez puis le fléchage « BMX ».

➤ **En venant de Roanne / Clermont-Ferrand**

Emprunter l'autoroute A72 direction Saint-Étienne, puis prendre la sortie n°9 – Saint-Just-Saint-Rambert / La Fouillouse. Au rond-point suivre la direction Saint-Marcellin-en-Forez puis le fléchage « BMX ».



Coordonnées GPS : +45° 29' 32.89" +4° 10' 28.12"

Contact

GARNIER Jessica



06 35 47 31 98



jessbmymarcellinois@gmail.com

MERCI à
nos partenaires !



Saint-Marcellin
en-Forez



Crédit Mutuel



Jean-Yves Porte

Travaux publics & Transports

*La Qualité
Le Service*



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

